



Communiqué (French version below)

January 2012

The European Commission entrusts KEA with a study on the economic and legal aspects of transfers of players

Following the Communication of the European Commission on “Developing the European Dimension in Sport”, the Commission has entrusted KEA with a “study on the economic and legal aspects of transfer of players and their impact on sports competitions”.

KEA will coordinate the project together with the Centre de Droit et d’Economie du Sport (CDES - Centre of Sport Law and Economics) of the University of Limoges, a leading research centre in sport law.

The general objective of this study is to analyse the compatibility of transfer rules and practices with national and EU law and provide with the analysis of the issues raised by financial transactions linked to transfers of players. The aim is to enable the European Commission to assess whether EU action is needed.

The report is due at the end of 2012.

KEA is a Brussels-based strategic consultancy and research center providing advice, support and research in relation to creative industries, cultural, entertainment, media and sport sectors. The firm specialises in the legal and policy aspects of sport at EU level. KEA is the author of the studies “Sports Agents in the European Union” (2010) and “Legal framework applicable to sporting fraud, notably match-fixing, in the EU Member States” (due in early 2012) for the European Commission. For more information please consult: www.keanet.eu, KEA, 51 Rue du Trône, 1050 Brussels, +32 2 289 26 00. Contact person: Zivile Buinickaite, KEA, zbuinickaite@keanet.eu



Communiqué

Janvier 2012

La Commission européenne confie à KEA une étude relative aux enjeux économiques et juridiques des transferts de sportifs.

Suite à la communication de la Commission européenne sur le thème du sport, intitulée « Développer la dimension européenne du sport », la Commission a confié à KEA une « étude relative aux aspects économiques et juridiques des transferts de joueurs et leur impact sur les compétitions sportives ».

KEA élaborera ce projet en collaboration avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES - Centre of Sport Law and Economics) de l'Université de Limoges, un centre de recherche leader dans le domaine du Droit du sport.

Les objectifs généraux de cette étude sont, d'une part, analyser la compatibilité des règles et des pratiques concernant les transferts de joueurs avec les droits nationaux et européens, et d'autre part, fournir une analyse des problèmes soulevés par les transactions financières réalisées lors des transferts. Le but est de permettre à la Commission européenne d'évaluer si une action au niveau européenne est nécessaire.

Le rapport doit être rendu pour la fin de l'année 2012.

KEA est un cabinet de recherche et de conseil en stratégie, basé à Bruxelles, qui prodigue conseils, soutiens et recherches en relations publiques aux industries créatives, ainsi qu'aux secteurs de la culture, du divertissement, des médias et du sport. L'entreprise est spécialisée dans les aspects politiques et juridiques relatifs au sport, au niveau européen. KEA est l'auteur des études: « Les agents sportifs dans l'Union européenne » (2010) et « Le cadre juridique applicable à la fraude sportive, notamment les matchs truqués, dans les Etats membres » (prévue pour début 2012) et réalisées pour la Commission européenne.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.keanet.eu, 51 Rue du Trône, 1050 Brussels, +32 2 289 26 00.

Personne à contacter: Zivile Buinickaite, KEA, zbuinickaite@keanet.eu